Chaudronnier de construction (428A)

Les chaudronniers de construction façonnent, assemblent, érigent, testent, entretiennent et réparent des chaudières, des cuves, des réservoirs, des tours, des échangeurs de chaleur et d'autres structures de chaudronnerie lourde. Pour des informations supplémentaires concernant ce métier, veuillez consulter le champ d'exercice du métier tel qu'indiqué dans le Règlement 875/21 de l'Ontario.

PROFIL DE LA MAIN-D'OEUVRE

Effectifs des chaudronniers de construction en Ontario, 2022

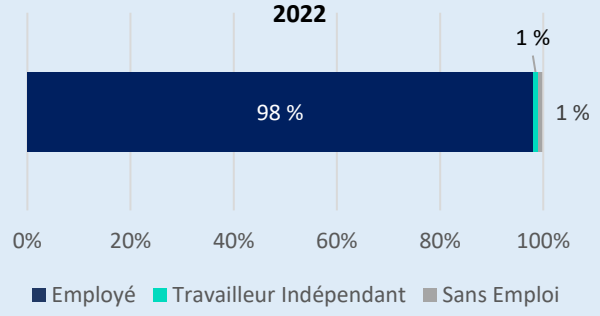

Source : Sondage population active – Basé sur 800 répondants

Où les chaudronniers de construction travaillent-ils?

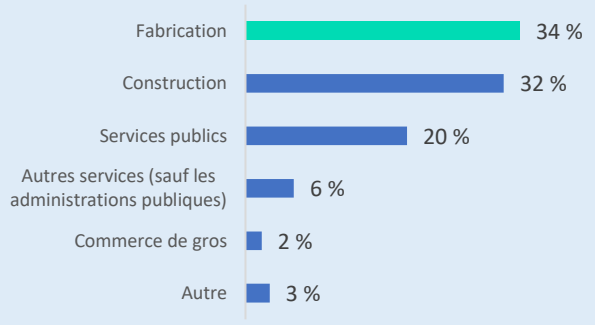

Source : Recensement 2021

Main-d'œuvre à travers l'Ontario

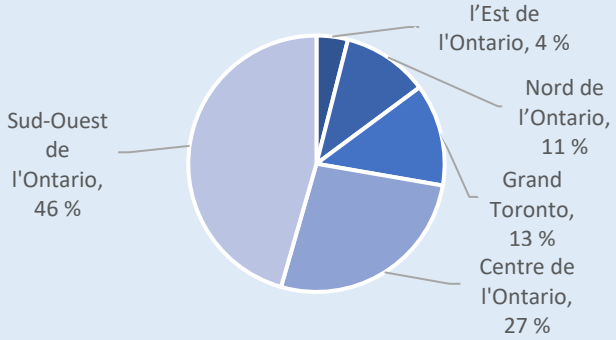

Source : Recensement 2021

Chaudronnier de construction (428A)
Nombre de certificats de qualification délivrés, 2022

31

Source : MSO Base de Données des Opérations

PROFIL D'ÂGE

Les chaudronniers de construction ont une proportion plus élevée de travailleurs d'âge moyen (25 à 54 ans) par rapport à la proportion des métiers du Sceau rouge.

Environ un cinquième (17 %) des chaudronniers de construction approchent l'âge de la retraite (55 ans ou plus).

Main-d'œuvre par groupe d'âge

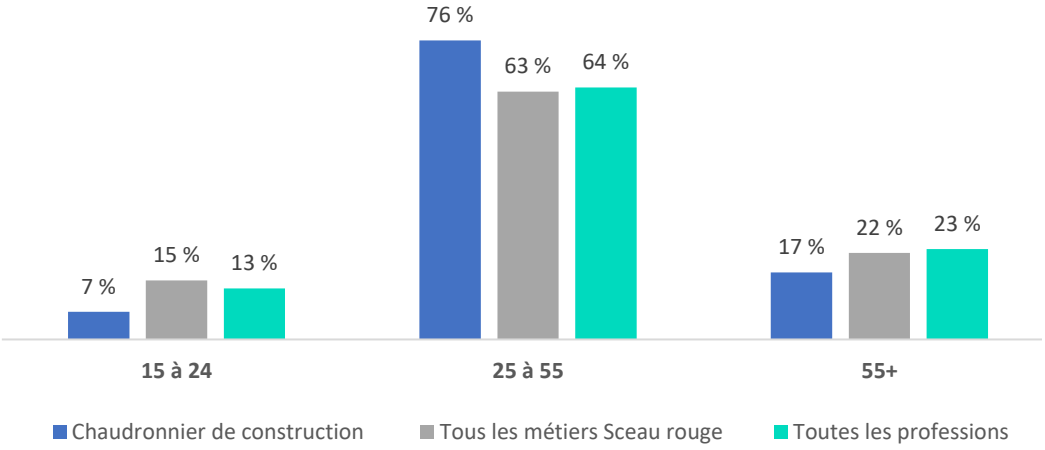

Source : Recensement 2021

PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE LA MAIN-D'OEUVRE

	Chaudronnier de construction	Changement depuis 2016	Tous les métiers Sceau rouge
Femmes+	2,4 %	+0,3 %	13,8 %
Immigrants	7,6 %	-2,6 %	26,2 %
Minorités ethniques	7,2 %	+2,5 %	23,3 %
Populations autochtones	4,8 %	+0,1 %	3,7 %
Personnes handicapées	11,6 %	+2,3 %	13,5 %

Source : Recensement 2016, Recensement 2021

PARCOURS SCOLAIRE

Le métier de chaudronnier de construction est un métier à accréditation non obligatoire en Ontario, ne nécessitant pas de certification ou d'inscription en tant qu'apprenti pour exercer dans la province.

Un diplôme de 10e année est requis pour être admissible à un apprentissage.

Le programme d'apprentissage dure environ deux ans et demi et comprend 5 880 heures d'expérience de travail sur le terrain, ainsi que trois niveaux de formation en classe.

Source : Recensement 2021

Proportion de la main-d'œuvre détenant un diplôme d'études collégiales ou un niveau plus élevé

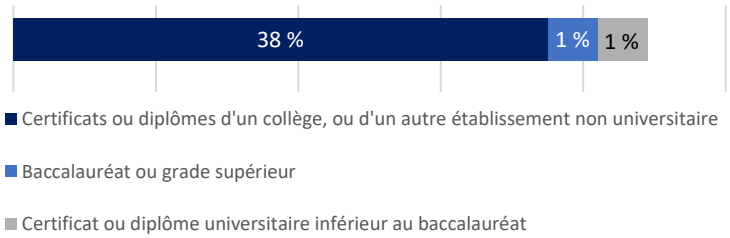

En plus de détenir un certificat de qualification, environ 40 % des chaudronniers de construction possèdent également une qualification postsecondaire.

REVENUS

Données de revenu non disponibles pour 2022[1]

[1] Les fourchettes de compensation horaires/annuels n'ont pas pu être calculées en raison d'une taille d'échantillon de moins de 10 répondants. Les compensations horaires/annuels peuvent varier en fonction de différents facteurs, y compris l'emplacement, d'autres certifications et l'expérience de travail. En Ontario, les employeurs, les syndicats et les organisations peuvent offrir des avantages tels que : l'assurance santé, les régimes de retraite, l'assurance dentaire et des programmes de formation, entre autres.

Veuillez-vous référer aux FAQ pour des informations supplémentaires et des définitions.

L'information contenue dans ce profil s'applique à toutes les professions avec la Classification nationale des professions (CNP) 72103 : 428A Chaudronnier de construction.

V2022.2